

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 01550

Numéro SIREN : 818 473 597

Nom ou dénomination : A.B TRAVEL FAMILY

Ce dépôt a été enregistré le 09/04/2019 sous le numéro de dépôt 11135

DEPOT N°

(cocher la ou
les cases
correspondantes)

Signature et
qualité du déclarant

IMPÔT SUR LE REVENU

ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2031-SD

N° 2031 Bis-SD
(2018)

D RÉPARTITION DES BÉNÉFICES ET DES DÉFICITS DES SOCIÉTÉS (voir notice)

Ce cadre ne concerne que les sociétés en nom collectif et assimilées, les sociétés en commandite simple, les sociétés en participation et les sociétés créées de fait qui n'ont pas opté pour le régime fiscal des sociétés de capitaux, les sociétés à responsabilité limitée et les sociétés en commandite simple de caractère familial ayant opté pour le régime fiscal des sociétés de personnes, ainsi que les groupements d'intérêt économique et les sociétés de copropriétaires de navires (art. 48-1 et 48-2 ann. III au CGI).
(Si ce cadre est insuffisant, joindre à la présente déclaration un état du même modèle)

Identification, adresse, qualité (associé, associé-gérant, etc.) des associés, personnes physiques ou morales ①	BIC « B » ou BIC non professionnels « M » ②	Quote-part du bénéfice ou du déficit ③ à prendre en consi- dération pour le calcul de la base d'imposition à l'impôt sur le revenu ou, éventuelle- ment, à l'impôt sur les sociétés ③	Quote-part des plus-values imposables au taux réduit
1	2	3	4

Sociétés en commandite simple ④ : montant des bénéfices distribués aux commanditaires au cours de l'année 2017

E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles ①, elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent, par exemple : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067-SD.

Exercice 2017

Montant des :

- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A.
Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (*).....

Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (*).....

(*) À remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPÔT

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié, elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé. Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031-SD une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ④

④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

H BIC NON PROFESSIONNELS

Détermination du résultat de l'exercice

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

AB

copie conforme

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N°2033-A-SD 2018

Désignation de l'entreprise AB TRAVEL FAMILY

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 21 RUE JEAN BAPTISTE POTIN 92170 VANVES

SIREN

8 1 8 4 7 3 5 9 7

Durée de l'exercice en nombre de mois*

1 2

Durée de l'exercice précédent*

0

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

				Exercice N clos le	
				3	1
				2	0
				1	7
				NET	
ACTIF		Brut	Amortissements-Provisions		
		1	2		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles { Fonds commercial *	010	012		
	{ Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	6 860	29 191
	Immobilisations financières * (1)	040	042		
	Total I (5)	044	048	6 860	29 191
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062	50	50
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés *	068	070		
	{ Autres* (3)	072	074	29	29
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	16 012	16 012
	Charges constatées d'avance*	092	094		
Total II	096	098	16 090	16 090	
Total général (I + II)		110	112	6 860	45 281
PASSIF				Exercice N NET	
				1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120	(2 385)	
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126		
	Réserves réglementées*		130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)		132		
	Report à nouveau		134		
	Résultat de l'exercice		136	28 937	
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	26 552	
Provisions pour risques et charges		Total II	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	4 600	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)		172	14 129	
	Produits constatés d'avance		174		
Total III		176	18 729		
Total général (I + II + III)			180	45 281	
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	36 050
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT.

AB

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB TRAVEL FAMILY

Néant ☐

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N d'os le

[3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 7]

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services*		217		218	52 435
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée*				224		
	Subventions d'exploitation reçues				226		
	Autres produits				230	282	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232	52 716	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	7	
	Variation de stock (marchandises)*				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	4 843	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)				242	12 263	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE*)		243		244	848	
	Rémunérations du personnel*				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements*				254	4 777	
	Dotations aux provisions				256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger } 259 { } dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 { }		259		262	1 041	
	Total des charges d'exploitation (II)					264	23 779
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	28 937	
Produits financiers (III)		280		Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)						290	
Charges exceptionnelles (VI) { dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D) }		347				300	
		348					
Impôts sur les bénéfices* (VII)						306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	28 937	
B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	28 937	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318				
	Provisions non déductibles*		322				
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324				
	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987		342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138			
	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990			
	Dont divers		Investissements outre-mer	344		350	
	ZFA (44. quaterdecies)	345					
	Créance due au report en arrière du déficit			346			
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col.1 Déficit col.2	352 28 937 354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *		356				
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :					360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col.1 Déficit col.2	370 28 937 372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AB

N° 2033-B-SD

Désignation de l'entreprise AB TRAVEL FAMILY

[illegible]

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste) N° 2033-B-SD
RÉSULTAT FISCAL - DÉDUCTIONS
Détail du poste "Divers"

Désignation de l'entreprise AB TRAVEL FAMILY

[illegible]

AB

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise : AB TRAVEL FAMILY										Néant ☐	
I	IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ											Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426			
	Constructions	430		432		434		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446			
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456			
	Matériel de transport	460	12 500	462	23 550	464		466	36 050		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
	Immobilisations financières	480		482		484		486			
TOTAL		490	12 500	492	23 550	494		496	36 050		
II	AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		502		504		506			
	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550	2 083	552	4 777	554		556	6 860		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	2 083	572	4 777	574		576	6 860		
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)								
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
					Court terme *	Long terme					
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % (1)					579	Régularisations	590	583	594	595	
Résultat net de la cession et de la sous-cession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								591			
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

AB

Désignation de l'entreprise : AB TRAVEL FAMILY

Néant ☐**I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées*	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations	Reprises
Immob. incorporelles	700	705
Terrains	710	715
Constructions	720	725
Inst. techniques mat. et outillage	730	735
Inst. générales, agen- cements amén. div.	740	745
Matériel de transport	750	755
Autres immobilisa- tions corporelles	760	765
TOTAL	770	775

**C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT**
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982
Déficits imputés	983
Déficits reportables	984
Déficits de l'exercice	860
Total des déficits restant à reporter	870

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129
--	-----

**V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE
DES TRANSPORTS (art. L3113-1 et L3211-1 du
Code des Transports)**

	800
--	-----

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *	380
N° du centre de gestion agréé	388
Montant de la TVA collectée	374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

AB

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

DGFIP N° 2033-E-SD 2018

Désignation de l'entreprise : AB TRAVEL FAMILY

Néant ☐ *

Exercice ouvert le : 01012017

et clos le : 31122017

Durée en nombre de mois 1 2

I - Chiffre d'affaire de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137
-----------------------------	------------------------------------	------------

V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF)	117
---	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE (cocher la case)					020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)					022	
Effectifs au sens de la CVAE *					023	
Période de référence	024	du		160	au	
Date de cessation					186	

VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs

Effectif moyen du personnel * :	376
dont apprentis	657
dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférentes à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs

AB

6

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2033-F-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 1 8 4 7 3 5 9 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE AB TRAVEL FAMILY

ADRESSE (voie) 21 RUE JEAN BAPTISTE POTIN

CODE POSTAL 92170

VILLE VANVES

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique BOULAKHRAS Prénom(s) ALINom marital % de détention 100 Nb de parts ou actions 500Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° 21 Voie RUE JEAN BAPTISTE POTINCode Postal 92170 Commune VANVES Pays Titre (2) Nom patronymique Prénom(s) Nom marital % de détention Nb de parts ou actions Naissance : Date N° Département Commune Pays Adresse : N° Voie Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

AB

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2033-G-SD 2018

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

SIREN 8 1 8 4 7 3 5 9 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

AB TRAVEL FAMILY

ADRESSE (voie)

21 RUE JEAN BAPTISTE POTIN

CODE POSTAL

92170

VILLE

VANVES

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse : N°		Voie	
Code Postal		Commune	
Pays			

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.

AB

AB TRAVEL FAMILY

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 500 euros

21 RUE JEAN BAPTISTE POTIN

92170 VANVES

Rcs NANTERRE 818 473 597

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU

04 Décembre 2018

L'an deux mille dix-huit,
Le quatre décembre à onze heures,

L'associé de la société AB TRAVEL FAMILY, sas au capital de 500 euros, réparti en 500 actions, s'est réuni en assemblée ordinaire, sur convocation de la gérance.

SONT PRESENTS :

- Monsieur Boulakhras Ali propriétaire de 500 action.

Monsieur Boulakhras Ali préside la réunion en sa qualité de président.

Le président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié du capital et qu'en conséquence l'assemblée générale est habilitée à délibérer sur son ordre du jour.

Le président met à la disposition des associés :

- Un exemplaire des statuts régissant actuellement la société,
- Un spécimen de la lettre de convocation,
- Le rapport de gestion,
- L'inventaire, le bilan, le compte de résultat,
- Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- Approbation de ces comptes et rapports,
- Affectation des résultats de l'exercice,
- Quitus à la gérance.

Puis lecture est donnée du rapport de gestion.

La discussion est ouverte et le gérant répond aux différentes questions qui lui sont posées sur la marche de la société au cours de l'exercice écoulé et sur les opérations en cours.

Personne ne demandant plus la parole, le Président lit et met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée donne acte à la gérance de ce que les dispositions des statuts concernant la convocation de l'assemblée et la communication des comptes sociaux ont bien été respectées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve ledit rapport ainsi que le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 28 937 euros.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017 consiste en un bénéfice de 28937 euros, affecte cette somme de la manière suivante :

- réserve légale pour 50 euros
- dans le compte « report à nouveau » pour 28 887 euros

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée générale donne quitus à la gérance pour l'accomplissement de sa mission au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à douze heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et les associés présents.

Président Monsieur Boulakhras Ali



AB TRAVEL FAMILY

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 500 euros

21 RUE JEAN BAPTISTE POTIN

92170 VANVES

Rcs NANTERRE 818 473 597

Rapport de gestion sur les opérations **De l'exercice clos le 31/12/2017**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre société durant l'exercice clos le 31/12/2017 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de » présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **52 435** Euros.

Ce chiffre d'affaires est principalement constitué de prestations de service (transport de personnes).

Nos charges d'exploitations se sont élevées globalement à **23 779** Euros pour l'exercice.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres charges externes ressortent à **12 263** Euros au 31/12/2017
- Dotations aux amortissements ressortent **4 777** Euros au 31/12/2017

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **28 937** Euros.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun évènement à signaler.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2017.

Bilan :

A l'actif :

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **36 050** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **6 860** Euros, soit un montant net de **29 191** Euros.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **16 090** Euros.

Au passif :

- Les capitaux propres s'élèvent à **26 552** Euros.
- Les emprunts et dettes ressortent à **18 729** Euros.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **52 716** Euros.

Le résultat d'exploitation s'établit à **28 937** Euros.

Résultat – Affectation :

L'exercice clos le 31/12/2017 fait ressortir un bénéfice de **28 937** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Au report à nouveau pour un montant de **28 887** Euros
- A la réserve légale pour **50** euros

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à Vanves

Le 4 décembre 2018

Le gérant :

Boulakhras Ali

